



## PRISE EN CHARGE DU BÉGAIEMENT : enfant, adolescent et adulte

MàJ 2021-03-02-visio

- **Objectifs pédagogiques / Thème :** à l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :
  - Oser la prise en charge du bégaiement
  - Intervenir efficacement en tant qu'orthophoniste auprès d'enfants qui bégaiement et de leur entourage
  - Accompagner des adolescents ou des adultes qui bégaiement et les rendre acteurs de leur changement
  
- **Formateur : Catherine Daubié, Orthophoniste**  
D.U. bégaiement et autres troubles de la fluence Paris VI 2011  
Formée aux programmes australiens du bégaiement et du bredouillement auprès des enfants et des adultes : Lidcombe Program et Camperdown Program  
  
Déléguée départementale et membre du CA de l'Association Parole Bégaiement  
Responsable de l'UE « troubles de la fluence »  
au département d'orthophonie de la faculté de médecine de Nancy  
Maître de stage, encadrement de mémoires
  
- **Date :** 11 et 12 mars 2021 Durée : 2 jours (14 H)  
**Horaires :** 9 h 00 -12 h 30 & 14 h 00 – 17 h 30
  
- **Lieu :** Visio conférence sur plateforme ZOOM
  
- **Tarifs :**  
Libéral : 350€
  
- **Public visé :**  
Orthophonistes diplômés qui souhaitent commencer la prise en charge du bégaiement.  
Orthophonistes en territoire sous-doté qui doivent faire face à la multiplicité des prises en charge, dont le bégaiement, et qui aspirent à compléter leur formation initiale.
  
- **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie/ diplôme équivalent
  
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
  
- **Nombre de participants :** 20
  
- **Moyens pédagogiques techniques :**  
Formation présentielle, avec vidéos,  
Études de cas et mises en situation.
  
- **Moyens d'encadrement :**

1

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de : Anne DELATTE - 03 29 37 23 85 - [anne.delatte7@orange.fr](mailto:anne.delatte7@orange.fr)

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Connexion obligatoire pendant toute la durée de la formation.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

➤ **Programme détaillé :**

**MATINEE 1 : - Durée : 3H30**

**Le bégaiement et la fluence**

**Le bégaiement de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire**

**Le bégaiement et la fluence : État des lieux, connaissances actuelles, histoire de la prise en charge**

Épidémiologie, évolution de la prise en charge du bégaiement, génétique, neurologie.

Information sur le savoir et les savoir-faire existants au sujet du bégaiement. Recommandations HAS. **2h**

**Le bégaiement de l'enfant d'âge préscolaire**

Bilan, anamnèse, mesure du bégaiement (vidéos).

Prise en charge indirecte et directe. **1h30**

**APRES-MIDI 1 : Durée : 3H30**

**Le bégaiement de l'enfant d'âge préscolaire, suite**

Accompagnement parental (mise en situation et études de cas). **1h30**

**Le bégaiement de l'enfant d'âge scolaire**

Approche directe, techniques de fluence, implication des parents **2h**

**MATINEE 2 : Durée : 3H30**

**Le bégaiement de l'adolescent et de l'adulte**

Description analyse et mesure du bégaiement avec des échelles objectives et subjectives **2h**

Évaluation de l'estime de soi - Évaluation des habiletés de communication **1h30**

**APRES-MIDI 2 : Durée : 3H30**

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Techniques de fluence  
Études de cas (video). **1h30**  
Notions de travail en groupe (expérimentation) **1h30**  
  
Synthèse et questions **30'**

3

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter l'organisateur pour toute adaptation nécessaire lors d'une formation.

Accueil 15 minutes avant le début de la formation. Document pédagogique envoyé par courriel 3 jours avant la formation, sous forme de fichier numérique PDF. Vous pourrez l'imprimer si vous souhaitez y ajouter vos notes personnelles. Il servira de trame à la formation.

➤ **INSCRIPTION**

**Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.**

**Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.**

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

-----

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.